



Prise d'acte de rupture inconnue de mon employeur

Par **L0062**, le **24/12/2012** à **16:30**

Bonjour,

J'ai envoyé ma prise d'acte de rupture à mon employeur pour les motifs suivants :
délocalisation dans une autre société sans avenant, frais de déplacement non remboursés, discrimination, imposition de faire 60-70h / semaine, re-délocalisation tjrs sans avenant, harcèlement pour que je quitte mon poste (enregistré sur gsm), rétrogradation linéaire et verticale, mise en demeure de signer un avenant pour un poste moins qualifié, retrait des outils de travail (portable, gsm, véhicule et carte carburant) et finalement reprise de ces outils sous la contrainte physique !!!!! Je suis la 2ème personne a subir ceci dans un service de 2 personne (le but étant de réduire la masse salariale).

Le hic est que mon mon employeur ne comprends pas ce qu'est une prise d'acte de rupture et qu'il attends de moi une lettre de démission. Il n'est pas disposé à faire le certificat de travail, attestation assedic et solde de tous compte tant que je n'aurai pas envoyé ce courrier. De plus il vient de partir en congés et ne reviendra pas avant 2 semaines. Que puis je faire pour accélérer les choses.

Merci de vos réponse...

Loo62

Par **P.M.**, le **25/12/2012** à **11:38**

Bonjour,

Je vous conseillerais de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé pour obtenir ces documents, l'affaire venant ensuite en audience de Jugement pour être débattue sur le fond...